

CONTRAT D'ENGAGEMENT PAIN BIO

**du mercredi 23 septembre 2020 au mercredi 7 juillet 2021**

**Référente Courgette Solidaire: Muriel Nataf, 2bis Sente Giraud 93260 Les Lilas**

Téléphone : 06 43 08 73 14 - Courriel : [aliciadjob@yahoo.fr](mailto:aliciadjob@yahoo.fr)

**CONTRAT**

Le présent contrat d'approvisionnement est établi entre l'adhérent.e (remplir en majuscules) :

Nom : ..... Prénom : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

Et la boulangerie bio autogérée : LA CONQUETE DU PAIN au 47, rue de la Beaune à MONTREUIL (93100)

Référent: Alexandre Téléphone : 07 77 60 41 72

Courriel : [laconquetedupain.liv@gmail.com](mailto:laconquetedupain.liv@gmail.com)

**ENGAGEMENTS**

Pour l'adhérent.e :

- ⇒ Pré-financer la production: définir un nombre de pains souhaités et le nombre de chèques encaissés au fur et à mesure de la saison
- ⇒ Être solidaire avec la boulangerie dans les aléas de la production
- ⇒ Assurer au moins 3 permanences de distribution sur la saison
- ⇒ Gérer le partage éventuel de son panier, ses retards et absences (vacances...) aux distributions : il n'y aura pas de remboursement
- ⇒ Être à jour de sa cotisation de l'année 2020 à l'Association la Courgette Solidaire

Pour le boulanger :

- ⇒ Livrer chaque semaine du pain frais produit à la boulangerie et à partir de farines issues de l'agriculture biologique.
- ⇒ Changer la composition du pain chaque semaine.
- ⇒ Communiquer régulièrement sur le déroulement de son activité et les difficultés éventuelles rencontrées.
- ⇒ Être transparent sur le mode de fixation du prix, ses méthodes de travail et son approvisionnement de matières premières.
- ⇒ Accueillir les adhérent(e)s sur son site de production à minima une fois par an.
- ⇒ En cas d'incapacité à produire ou livrer (pannes, grèves...), reconduire la commande hebdomadaire avec celle de la semaine suivante ou la reporter en fin de contrat.

**DISTRIBUTION**

Lieu/Jour/heure de distribution : **28 rue Romain-Rolland aux Lilas (93260) - le MERCREDI de 19h30 à 20h30**

Nombre de semaines de distribution : **38 distributions du 23 septembre 2020 au mercredi 7 juillet 2021**

**Dates de non distribution : 11 novembre 2020, 23 décembre 2020, 30 décembre 2020, 17 février 2021**

**FORMULES**

	pain(s) hebdomadaire(s) de 500g à	3,20 €	x	38	distributions =	
--	-----------------------------------	--------	---	----	-----------------	--

Et / ou

	pain(s) hebdomadaire(s) de 1kg à	5,80 €	x	38	distributions =	
--	----------------------------------	--------	---	----	-----------------	--

>>> **Règlement** en 4 chèques de montants équivalents, encaissables aux dates précisées dans le tableau ci-dessous, libellés à l'ordre de **La Conquête du Pain** et à remettre/envoyer à votre référent pain ou à remettre au local avec ce contrat signé en 2 exemplaires, avec votre adhésion de 10€ pour 1 année, à l'Association la Courgette Solidaire si vous n'êtes pas à jour : vous pouvez adhérer en ligne sur HelloAsso [ICI](https://www.helloasso.com/associations/la-courgette-solidaire) ou bien vous trouverez le bulletin d'adhésion sur le site de la Courgette.

**Si vous remplissez ce contrat électroniquement, enregistrez le et renvoyez le à: [jean.mendes@wanadoo.fr](mailto:jean.mendes@wanadoo.fr) et remettez les chèques au local dans une enveloppe à votre nom.**

Nom de l'émetteur	Banque	N° du chèque	Montant	Encaissement
				Novembre 2020
				Février 2021
				Mai 2021
				juillet 2021

Fait à ..... en 2 exemplaires, le .....

L'AMAP



L'adhérent.e

Le boulanger